



# à propos ...

Actualité, projets, vie locale ...

N°4 / novembre 2009

Lettre d'informations de la municipalité d'Attainville

## ■ *Le mot du Maire*

Terminée la période du « tout nouveau, tout beau » ; nous voilà dans la période des feuilles d'impôts qui pourraient ternir notre image.

- Oui, nous avons augmenté les impôts ; mais pourquoi ?
- Oui, nous avons entendu la municipalité précédente nous vanter les impôts les plus bas et la meilleure gestion du Val d'Oise.
- Mais, nous avons hérité d'un argent bloqué dans du foncier.
- Et nous avons hérité d'un déficit annuel de fonctionnement.

Que pouvons-nous envisager avec un tel héritage ?

- Admettre la réalité, en combattant le déficit et en gérant par l'emprunt les besoins d'investissements de la commune.
- Maîtriser le développement de l'habitat.
- Etre décideur de l'aménagement de la Croix verte pour l'intégrer dans le paysage de notre commune et créer des emplois.

En menant cette politique, j'espère garder un vrai village pour demain.

Cordialement

Votre Maire

Dominique DE SUTTER

## ■ *Les finances communales*

Dans son édito, Monsieur le Maire revient sur les raisons qui ont conduit le Conseil municipal à voter en mars dernier l'augmentation des impôts locaux.

Nous sommes tout à fait conscients du poids que représente pour chaque Attainvillois cette pression fiscale supplémentaire.

Vous nous avez élus sur un programme : nous devons nous donner les marges de manœuvre nécessaires à sa réalisation tout en tenant compte de la réalité économique de la commune.

Les recettes ne permettent pas à elles seules de faire face aux dépenses de fonctionnement de la commune, et donc encore moins de dégager un excédent pour financer ses investissements.

Quand on parle d'investissements, on vous répond : « subventions ». Nous ne manquons pas d'aller chercher les subventions chaque fois que c'est possible, mais il faut savoir que pour une opération donnée, les subventions ne couvrent en moyenne que 40% du coût global, 60 % restant à la charge de la commune.

La précédente municipalité avait un seul mode de financement : sa politique de construction de lotissements, menée de façon systématique ; cela lui permettait de dégager des ressources pour équilibrer son budget sur quelques années.

Certes les impôts locaux n'étaient pas augmentés, mais en contrepartie le développement de l'habitat et l'aménagement du territoire communal étaient pris en otage.

En effet, cette politique passait par l'achat de terrains, et les fonds ainsi gelés faisaient cruellement défaut pour entretenir les locaux communaux.

Aussi avons-nous dû parer aux urgences, en entreprenant des travaux de réfection sur l'école, le gymnase et la salle polyvalente, tout simplement pour faire ce que fait tout propriétaire responsable : préserver son patrimoine !

Sans oublier la nécessité de mettre aux normes de sécurité des bâtiments recevant du public. Pourquoi cela n'avait-il pas été fait plus tôt ?

Nous souhaitons agir avec mesure et responsabilité. C'est pourquoi nous avons également entrepris des actions concourant à la maîtrise des charges, sans pour autant compromettre le niveau de services que vous êtes en droit d'attendre.

## ▪ *La qualité de vie*

### ▪ Environnement

#### Centre de stockage de déchets – Val'Horizon

La CLIS (Commission Locale d'information et de Surveillance) s'est réunie le 16 octobre sur le site de l'exploitation. Le compte rendu sera disponible sur [www.atainville.fr](http://www.atainville.fr) dès sa publication par la préfecture.

Dans un souci de totale transparence, Val'Horizon a présenté le bilan de l'exploitation de 2008 ainsi que les aménagements réalisés en 2009. A été abordé l'ensemble des incidents ou dysfonctionnements constatés.

Le Casier 1 reste en l'état sous surveillance. Le casier 5 actuellement en exploitation va commencer à produire du biogaz et l'ensemble des réseaux de captage et de traitement est opérationnel. Pour les perspectives d'exploitation des casiers 4 3 et 2, Val' Horizon a déposé une demande auprès de la DRIRE afin d'avoir l'autorisation de recevoir des déchets moins polluants. Au vu des éléments portés à notre connaissance à ce jour, nous sommes plutôt favorables à ce projet car il permettrait aussi un remplissage plus rapide des casiers.

Par rapport à ce que nous avons vécu à partir de 2005 pendant l'exploitation Fayolle, nous considérons que la situation s'est nettement améliorée même si les risques liés à ce type d'exploitation restent présents. Ces risques semblent aujourd'hui maîtrisés mais nous restons vigilants.

Vos témoignages de nuisances ressenties sont précieux. Continuez à les adresser en mairie.

[mairie@atainville.fr](mailto:mairie@atainville.fr)

### ▪ Traitement des Déchets

#### Plan local d'élimination des déchets.

Une autre façon de collecter et traiter nos déchets est indispensable. Nous sommes une des dernières communes de la région Ile de France à n'avoir pas mis en place un véritable plan de tri sélectif. Voici le schéma de ce que nous pourrions mettre en place à partir de mars 2010 :

PAP : Porte à porte. PAV : Point d'apport volontaire

1 fois par semaine collecte en PAP des déchets verts (plus de mélange avec les déchets ménagers)

1 fois par semaine collecte en PAP des sélectifs : emballage, plastiques, papiers, journaux

1 fois par semaine collecte en PAP des déchets ménagers résiduels

1 fois par mois en PAP les encombrants

En PAV le verre

En PAV au service technique de la mairie : Gravats et déchets dangereux

Le conseil municipal se positionnera prochainement afin d'adapter le budget 2010 à cette nouvelle situation.

## ▪ **Traitement de l'eau**

### Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable

Avec nos factures d'eau nous recevons la feuille d'information sur l'eau potable qui est un extrait du rapport annuel sur le prix et la qualité de ce service public. Le rapport complet sera disponible prochainement sur le site de la mairie à la rubrique S.I.A.E.P..

Pour votre bonne information, si vous comparez les indications d'évolution de prix avec vos factures, pensez de ne prendre en compte que la partie "distribution de l'eau" puisque c'est par la facture d'eau que sont collectés les fonds pour la distribution de l'eau mais aussi pour le traitement des eaux usées.

Par ailleurs le syndicat a engagé la recherche de nouvelle ressource en eau afin de répondre à l'évolution des besoins et maintenir les niveaux de qualité bactériologique et physico-chimique. Ces nouvelles ressources sont identifiées et les membres du syndicat devront prochainement se prononcer sur le choix d'un type de distribution et de traitement. L'impact financier de ce choix en investissement et en exploitation sera notamment lié à l'intégration ou non d'une usine de traitement du calcaire.

## ▪ **Réfection voirie**

### **Rues du Moulin et du Goulot :**

Suite à l'appel d'offres, le maître d'œuvre a été retenu et le calendrier des travaux a été établi pour l'année 2010 comme suit : 1er trimestre, enfouissement des lignes suivi, au 2ème trimestre, des travaux de remise en état de la chaussée.

L'achèvement de l'ensemble de ces travaux est prévu pour le début de l'été.

## ▪ ***La vie locale***

### ▪ **La maison du village**

Comme vous le savez déjà, depuis le mois de juin, avec la participation active de 7 Attainvillois bénévoles, nous avons ouvert les jeudis après-midi la salle polyvalente à tous les Attainvillois, de façon à créer un point de rencontre et d'échange.

L'expérience s'étant révélée concluante, aujourd'hui nous sommes à la veille d'ouvrir, dans l'ancienne mairie, un local destiné à être le point de départ de notre « maison du village ».

### ▪ **Centre communal d'action sociale (CCAS)**

Organisme distinct de la mairie, le CCAS est présidé de plein droit par le maire. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes nommées par le maire.

Sont membres du CCAS Monsieur Philippe VALLET, vice-président, Mesdames Emmanuelle CORUBLE, Michèle MACCAGNAN, Colette MAILLARD, Line SCALZOLARO, Odile SIMON, Isabelle TORIKIAN, Carole TOUCHEBOEUF.

Le CCAS intervient essentiellement dans l'aide sociale facultative de la commune : secours d'urgence, bons alimentaires, ...

Ayant pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune, le CCAS peut être amené à développer des interventions directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre l'exclusion...

Si vous êtes confrontés à une situation difficile, n'hésitez pas à saisir le CCAS ou à contacter un des ses membres pour vous aider à monter votre dossier ou vous orienter vers les organismes et autorités compétents.

### ▪ Centre de loisirs

La construction du centre de loisirs a commencé au début du mois de Juillet. Son implantation au milieu de l'école a permis de réduire son coût et de favoriser une liaison directe avec l'établissement pour faciliter notamment l'accueil post et périscolaire. L'entreprise chargée de faire les travaux avance lentement car elle a pour consigne, avant tout, de privilégier le respect des normes de sécurité surtout en présence des enfants. Nous vous informons donc que la première phase des travaux concernant le gros œuvre et la toiture devrait prochainement prendre fin.

### ▪ Service à la personne

La municipalité soucieuse du bien être des personnes âgées (ou handicapées) a souhaité réfléchir à un accompagnement pour le moment du repas en proposant à ceux qui le souhaitent de bénéficier d'un repas par portage à domicile. Nous avons demandé à la société de restauration Avenance de nous faire des propositions comprenant le repas du midi, d'une collation et de deux composantes pour le soir (potage ou entrée et produit laitier ou fruit). En fonction du nombre de personnes concernées, le prix sera compris entre 6 et 10€ Afin de connaître le nombre de personnes intéressées par la mise en place de ce service nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec la secrétaire de Mairie pour avoir toutes informations complémentaires et effectuer une inscription préalable.

### ▪ Noël des Anciens

**Samedi 19 décembre à 16h00** à la salle polyvalente autour d'une collation, un panier gourmand sera offert aux personnes de 65 ans et plus.

### ▪ Vie associative

#### ↳ Comité des Fêtes

Lors de l'assemblée générale d'octobre, Mme Odette Losaic a été élue à la tête du nouveau bureau en remplacement de Mme Colette Maillard, démissionnaire.

La municipalité la remercie pour sa présidence très active pendant toutes ces années.

#### ↳ ARESMA

Le 19 Septembre dernier, l'église d'Attainville a accueilli un concert très apprécié du public.

Rendre vie à ce haut lieu d'histoire est une façon de ne pas ignorer notre passé et tout ce qu'on lui doit.

L'Association ARESMA a vu le jour dans ce but.

Elle coordonne des énergies qui visent à entretenir, restaurer et animer l'église Saint Martin.

*Pour qu'elle ne soit pas qu'un simple clocher singulier qu'on repère de loin dans la plaine de France, apportez lui votre concours.*

### ▪ Divers

#### ↳ Atelier de couleurs

Depuis septembre, une peintre coloriste, Mme Cécile Binsztock (tel : 01 34 73 97 33) a ouvert, avec l'aide de la mairie, un atelier de sensibilisation aux arts plastiques pour les enfants de 6 à 13 ans.

Ces ateliers, d'une durée de 1h30, ont lieu tous les mercredis et samedis matin

Si vous souhaitez inscrire vos enfants, il reste encore deux places le samedi.